

2.00 crédits

7.5 h

Q2



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Cariat Nicolas ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Comprendre et d'appliquer les principes généraux en matière des contrats publics (marchés publics, concessions, autres transactions publiques), en particulier dans le contexte de projets publics immobiliers et d'infrastructure. Comprendre les principales interfaces entre les contrats publics, les permis et les enjeux de durabilité. Identifier les dispositions pertinentes pour résoudre chaque question.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit, comportant des questions théoriques (p.ex. définition de notions vues au cours) et des questions d'application (p.ex. analyse d'un arrêt du Conseil d'État).
Méthodes d'enseignement	Cours magistral, durant lequel les principes sont illustrés à la lumière d'expériences pratiques. Dans la limite du temps disponible, les étudiants sont encouragés à partager l'expérience éventuellement acquise dans le cadre de leur activité professionnelle.
Contenu	Le cours est divisé en 3 séances. La Séance 1 identifie les principes généraux d'attribution des contrats publics et présente de manière synthétique le droit des marchés publics (directives européennes et cadre légal et réglementaire belge de transposition, en particulier concernant la phase de passation des marchés). La Séance 2 présente de manière synthétique les concessions et les autres contrats publics. Elle expose également la jurisprudence relative à la qualification des projets publics immobiliers et d'infrastructure (en tant que marchés publics, concessions ou autres transactions). La Séance 3 présente de manière synthétique le contentieux relatif à l'attribution des contrats publics, les interactions entre permis et marchés publics, ainsi les interactions entre marchés publics et durabilité.
Bibliographie	Une bibliographie détaillée est fournie. Les étudiants doivent disposer des textes légaux et réglementaires, lors des séances et de l'examen Renvoi à des ouvrages de référence (non obligatoires) pour approfondir la matière.
Autres infos	Support : slides détaillés, bibliographie, notes de cours.
Faculté ou entité en charge:	DRTB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en droit de l'environnement et droit public immobilier (horaire décalé)	DPIB2MC	2		